

Nom et Prénom de l'enfant :

Je soussigné père, tuteur légal

Demeurant :

tel : domicile : portable : travail :

adresse e.mail :

Je, soussignée,, mère

Demeurant (si adresse différente).....

tel : domicile : portable : travail :

adresse e.mail :

- Autorisons l'enfant.....

Né(e) le De nationalité :

Autorisons l'enfant

Né(e) le De nationalité :

à être adhérent à l'association arts du mouvement et à participer aux activités pour l'année :

L'enfant est autorisé à partir seul à la fin du cours : oui non

Personnes autorisées à prendre l'enfant :

-J'autorise les responsables de l'association à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgences.

-J'accepte que l'association puisse filmer et photographier mes enfants pendant les cours, les répétitions, les manifestations ou spectacles, et qu'elle diffuse ces films et photos (même s'ils sont antérieurs au jour de la signature) dans le seul but de promouvoir l'association, soit sur support papier ou vidéo, soit sur Internet.

Pouvez-vous signaler les renseignements médicaux importants pour la pratique de la danse : par ex : antécédents musculaires, articulaires, osseux, allergies, asthme, problèmes de peau, problèmes auditifs, visuels (l'enfant doit-il ou non porter ses lunettes pendant la danse ?).... :

Fournir :

- ✓ 1 certificat médical de non contre-indications à la pratique de la danse
- ✓ **Règlement** : Les règlements en espèces doivent être transmis dans une enveloppe cachetée au nom de l'enfant. Chèque à adresser à l'ordre de « arts du mouvement ». Précisez sur l'enveloppe ou les chèques, le nom, prénom, jour et heure du cours. Possibilité de régler en plusieurs chèques : dater et signer le chèque du jour et inscrire au dos la date souhaitée pour l'encaissement. En cas de paiement en plusieurs chèques, le premier paiement inclut l'adhésion de 20€/an.
- ✓ Si vous n'avez pas d'adresse mail : 2 enveloppes timbrées et adressées sont à fournir

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur et nous engageons à le respecter. Les enfants inscrits au cours de danse périscolaire et non inscrits à la garderie ne doivent pas rester dans l'enceinte de l'école avant ou après le cours.

Fait à Le

La signature des 2 parents est nécessaire

signature du père ou tuteur

précédée de la mention lu et approuvé

signature de la mère

précédée de la mention lu et approuvé